



## LES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ SONT EN COLÈRE !

**C**olère contre le mépris d'un ministre qui n'écoute rien et fait la leçon sur tout.

**C**olère contre la démagogie de tous ceux qui, ministres ou présidentiables, n'hésitent pas à les jeter en pâture à l'opinion publique.

**C**olère contre des gouvernements qui s'acharnent depuis des années à démolir le second degré.

**C**olère parce qu'on a laissé leur métier se dévaloriser.

**C**olère parce que leur charge de travail ne cesse de s'accroître et que cela n'est jamais reconnu.


**C**olère parce qu'ils se retrouvent souvent bien seuls dans les zones difficiles.

**C**olère parce qu'on leur profile un métier qui n'a plus rien à voir avec celui qu'ils ont choisi et aiment exercer.

**C**olère parce qu'ils ont de moins en moins les moyens de ce qui leur tient le plus à cœur : réussir avec leurs élèves.

## LE 18 DÉCEMBRE, PASSONS ENSEMBLE DE LA COLÈRE À L'ACTION !

## AGIR DANS LA DURÉE

 Novembre, décembre  
pétitions, enquêtes « VS-Vérité », heures syndicales d'information, ...

 Lundi 18 décembre  
**Grève unitaire  
dans tout le  
second degré**

 Janvier  
**MANIFESTATION NATIONALE**

- ⇒ Charge et temps de travail accrus ?
- ⇒ Bivalence et déqualification du métier ?
- ⇒ Affectation sur plusieurs établissements ?

## POUR NOUS, C'EST NON !

- Retrait du projet de décret sur les obligations de service
- Ouverture de négociations pour l'amélioration des conditions d'exercice du métier

## Le 18 décembre, la profession face à ses responsabilités

Gilles de Robien refuse de satisfaire la demande de l'inter-syndicale composée de 15 organisations qui représentent 99 % des personnels : celle-ci a exigé le 29 novembre que le Ministre renonce à présenter au Comité Technique Paritaire Ministériel du 11 décembre les textes qui doivent modifier les statuts des enseignants du Second Degré ; elle a demandé l'ouverture de discussions sur les conditions d'exercice des métiers de l'enseignement.

Avec une incroyable arrogance, le Ministre s'obstine ; boycotté le 11 décembre par l'ensemble les représentants des personnels, le CTPM siègera avec le même ordre du jour le 18 décembre : ***ce jour-là nous devons dire notre refus de voir dénaturer nos missions et dégrader nos conditions de travail.***

Car la réforme des statuts des enseignants du Second Degré, c'est l'augmentation de la charge de travail ou la diminution du salaire pour de nombreux professeurs de lycées qui bénéficiaient jusque-là de l'heure de première chaire ; c'est la suppression du droit aux décharges de laboratoire, de cabinet d'histoire, qui seront attribuées localement (par le chef d'établissement et son conseil pédagogique) en fonction des moyens et des politiques définis par chaque rectorat (et de toute évidence en fonction de la taille de l'enveloppe budgétaire et des nécessités de service...) ; c'est la possibilité d'imposer à tout enseignant (et pas seulement aux TZR, qu'on se le dise !) un complément de service dans une autre commune (donc également dans un autre cycle !) ; c'est le retour de la bivalence ; c'est la mort annoncé du sport scolaire ; c'est ... c'est n'importe quoi !

## REFONTE DES DECRETS DE 1950

Poussant la provocation jusqu'au bout, G. de Robien a transmis aux organisations syndicales, deux jours après les avoir reçues (mais pas entendues !), le projet de décret sur les obligations de service des enseignants, accompagné de quatre arrêtés. Le décret, retouché à la marge dans ses formulations, décline à nouveau ses orientations destinées à augmenter le temps de travail, récupérer près de 3 000 emplois déjà supprimés au budget 2007, déqualifier le métier.

↳ **Réduction drastique de l'attribution de l'heure de première chaire**, subordonnée à un enseignement d'au moins 6 h dans une classe de Terminale ou de Première où la discipline fait l'objet d'une épreuve obligatoire du baccalauréat, excluant la prise en compte des BTS

↳ **Fragilisation des décharges de coordination, laboratoire...** mises dans un pot commun d'heures pour des « actions d'éducation et de formation autres que d'enseignement », laissées à la discrétion des recteurs.

Ces derniers auront pour rôle « d'arrêter les actions à retenir » et « le volume horaire global » consacré en « fonction du projet académique de performance ».

C'est le chef d'établissement qui déterminera, dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec le rectorat, les actions retenues et « organisera le service des enseignants volontaires », instaurant pour la première fois **une définition locale des services !**

Quant aux collègues concernés, ils seront soigneusement contrôlés, dépendants d'une lettre de mission indiquant jusqu'au « temps hebdomadaire total » dévolu aux différentes tâches !

↳ **Mentions complémentaires** inscrites dans les statuts particuliers des certifiés, PLP et profs d'EPS. Tandis que de nombreux collègues seront contraints d'enseigner une autre discipline que celle de leur recrutement, les titulaires de mentions complémentaires toucheront une prime, censée contribuer à la promotion de la bivalence...

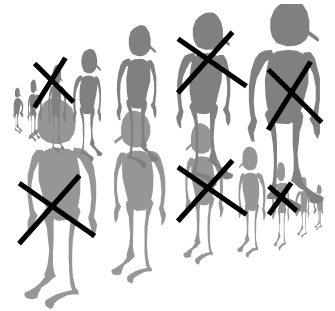
↳ **Compléments de service** possibles jusque 3 établissements dans des communes non limitrophes, sans aucune borne géographique.

↳ **Tous potentiellement bivalents** car tous tenus, en cas de service incomplet d'effectuer le complément du service dans une autre discipline ; est donc inscrit dans le statut le chantage déjà exercé à l'encontre des TZR : ou un enseignement dans une autre discipline ou des affectations éloignées.

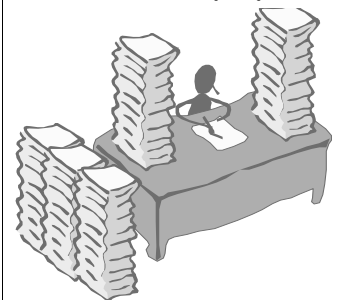
**En résumé : le MEN entend encadrer davantage le métier, renforcer le poids des chefs d'établissement, imposer progressivement la bivalence, notamment dans les collèges, supprimer nombre de décharges.**

## Les objectifs du projet de décret sont clairs !

**Supprimer 3 600 postes d'enseignants à la rentrée 2007 et plus encore aux rentrées suivantes**



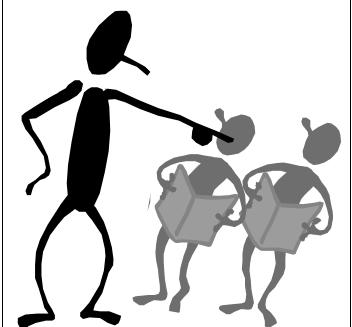
**Augmenter la charge de travail de chaque prof**



**Diminuer son salaire actuel**



**Le soumettre davantage aux hiérarchies locales et intermédiaires**



**Briser les solidarités Encourager la rivalité**



# Et ce n'est pas tout !!!!

## AUDITS COLLEGES ET LYCEES

Encore deux rapports pour transformer aussi nos métiers et nos conditions de travail, au-delà de l'objectif annoncé de réduction des dépenses d'éducation :

- **Diminution des horaires-élèves et suppression des dédoublements** = plus de classes, donc plus d'élèves, pris en charge par chaque enseignant. Bonjour aussi les copies et les réunions en plus !

- **Annualisation des horaires** = finies les références hebdomadaires, et vive le rattrapage des jours fériés !
- **Pilotage par la performance** = en avant pour la concurrence entre établissements, entre disciplines dans l'établissement, sans compter la mise en place d'une évaluation permanente des compétences des élèves, des personnels et des résultats de l'établissement !

## DEFICIT SALARIAL AGGRAVÉ

Le salaire net moyen d'un enseignant est inférieur de 38% à celui d'un cadre du privé.

Au lieu de remédier à cette dévalorisation, le ministre en ajoute : il veut développer la flexibilité et faire travailler encore plus les profs (rappel : pas de réduction de notre temps de travail depuis 55 ans !) sans les rémunérer plus.

Ainsi, un certifié qui perdrait l'heure chaire ou l'heure de laboratoire ou de cabinet ou de chorale, subirait une baisse de pouvoir d'achat de 5,25% ; la baisse serait de 6,25% pour un agrégé.

**Et nous laisserions faire ça ?**

## HORS-CLASSES : LE SCANDALE

Le ministère s'acharne depuis 2005 pour exclure la majorité des collègues de l'accès à la hors classe.

- **Le premier objectif est de réduire les « coûts »** en matière de dépenses de personnels en consacrant la dévalorisation salariale de nos métiers et en pesant sur le niveau des pensions.
- **Le second est d'engager une transformation des carrières.**

Faute de mesures pour tous, il faut faire miroiter la possibilité de bénéficier d'une reconnaissance individualisée !!

C'est l'un des moyens de faire travailler plus et de soumettre chacun aux pressions hiérarchiques : d'où le poids donné aux avis des chefs d'établissement et des IPR et la remise en cause des règles transparentes à partir desquelles chacun peut construire ses perspectives de carrière. Cela dessine un métier contraint et le choix de faire l'impasse sur la qualification et sa rémunération !

## ET AUSSI ...

**Plus de 26 000 emplois supprimés** sur la période 2003 – 2007 dans les collèges et les lycées, dont 5 000 à la rentrée 2007. Pour cette période, la baisse des effectifs a été de 177 000 élèves, ce qui correspond à 14 000 postes environ sur la base d'un enseignant pour 12,7 élèves (taux d'encadrement moyen).

Le ministère a supprimé le double de ce qui était « justifié » par la baisse des effectifs élèves

### Bientôt les mutations au mérite ?

La note de service organisant le mouvement 2007 relance l'offensive contre le droit à mutation de tous les personnels : elle généralise l'arbitraire en donnant au barème un caractère purement « indicatif ». En modifiant brutalement et sans préavis les équilibres de barème, le ministère interdit de fait les stratégies de mutation. Ces nouvelles dispositions accentuent la difficulté de muter.

### L'EPS menacée, le sport scolaire mis à mort

L'audit collèges suggère que les élèves ayant atteint un bon niveau de pratique n'aient plus à bénéficier de certains cours !

Dans cette logique, le décrochage des heures d'Association Sportive du service des enseignants et leur attribution au bon vouloir des chefs d'établissement en fonction des moyens attribués remettent en cause la notion d'universalité du service public.

Ce sont déjà près de 2 500 forfaits UNSS qui sont ainsi récupérés (l'équivalent de 400 postes), sans compter les coupes supplémentaires liées à l'annualisation des horaires à la rentrée 2008.

## INFOS DE DERNIERE MINUTE

### Carte des ZEP dans l'Yonne

L'Inspecteur d'Académie serait sur le point de demander le retrait du collège Paul Bert de la carte des ZEP.

### LES P.P. - C.O.Psy ?

Une circulaire adressée aux recteurs impose un entretien individuel d'orientation pour tous les élèves de Troisième. Cet entretien devra être réalisé en janvier-février... par le professeur principal de la classe!



## Nos propositions pour réduire la charge de travail

- ⇒ Abaisser les maxima de service pour tous
- ⇒ Limiter les effectifs des classes et groupes, abaisser le nombre d'élèves à encadrer pour les enseignants documentalistes, les personnels d'éducation et d'orientation
- ⇒ Intégrer dans le service les activités de soutien
- ⇒ Diminuer le temps de présence devant élèves dans les établissements difficiles (ZEP, zones sensibles...)
- ⇒ Étendre les décharges statutaires pour prendre en compte les évolutions pédagogiques (coordination de discipline, TICE...)
- ⇒ Intégrer la concertation dans le service pour permettre le travail en équipe
- ⇒ Faciliter l'entrée dans le métier (1<sup>ère</sup> année de titulaire à demi-service sans augmentation de la durée du stage en responsabilité)
- ⇒ Aménager les fins de carrière : rétablissement de la CPA...

### Encore une grève ? Vous hésitez ? Le SNES-FSU 89 vous aide à choisir

Entourez votre réponse à chacune des propositions suivantes

Je suis prêt(e) à renoncer à mon heure de laboratoire ou de cabinet  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à travailler une heure de plus pour le même salaire parce que mes élèves de 1<sup>ère</sup> ou de terminale n'ont pas d'épreuve de bac dans ma discipline en cette fin d'année scolaire ou parce que j'enseigne en BTS ou parce que j'ai 8h de cours avec moins de 20 élèves  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à compléter demain mon service dans un ou deux autres établissements, éventuellement sur des communes différentes  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à enseigner simultanément en collège et en lycée  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à voir le chef d'établissement, avec la caution de son conseil pédagogique, avoir de plus en plus de pouvoirs dans la définition de mon service (voire de mon salaire)  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à voir ma discipline enseignée par des collègues non qualifiés pour le faire  
① Oui    ② Non    ③ Bof

Je suis prêt(e) à devenir bivalent à court ou moyen termes  
① Oui    ② Non    ③ Bof

*Résultat du test :*

**Vous avez répondu ? non à une seule de ces propositions ?** ②  
**Vous savez ce qu'il vous reste à faire : voir ci-dessous les RDV du 18 décembre** (Détails du décret et des arrêtés sur [www.snes.fr](http://www.snes.fr))

### Lundi 18 décembre : de la colère à l'action !

- ♦ Le matin : Assemblées générales dans les établissements
- ♦ À 14h00 : Assemblée départementale  
Maison de quartier St Siméon à Auxerre  
(bd Montois, à la ZAC, vers l'hôpital) suivie d'un rassemblement à l'IA ou d'une manif en centre ville selon ce que l'AG décidera (le SNEP-FSU réunit les profs d'EPS à partir de 14h30 au LP Vauban à Auxerre)

**En janvier, si le ministre persiste, nous aussi !**